

Jan 1, 1801

Maurice, vous êtes malade

super eorum ad eis immixtis  
quoniamque respondeat. Regnos ut  
nulli.

J'ai appris par M. Dupont, que Votre  
Excellence a reçu avec bonté et intérêt  
la lettre qu'il lui a présentée de ma  
part : je n'en attendais pas moins de  
soutien, destiné et dédié que  
vous accordez constamment le royaume,  
Monseigneur, de cœur votre déjean en  
France.

Par une suite de la confiance que  
ces mœurs, sentiments, mort aspirée,  
je prends la liberté dévoile de  
nouveau à Votre Excellence l'objet  
de mes reclamations. M. Pichot,

postes de ma lettre, est chargé par votre  
gouvernement de les faire apprêter  
de longjan. je vous espérez, Monseigneur,  
qu'il trouverez un appui en vous.  
Vous connaissez pas vous-même  
me, très personnels (comme ceux de  
peu au frère) à l'acte d'équité  
que je débute; et si je juge  
bien de vos principes, je ne  
flatter, qu'ils vous portent  
à faire privilégié les convenances  
de prendre ma demande en  
considération, dans la convenance  
de laisser intacte la révocation —  
du titre primordial. Je  
vous prie davance, Monseigneur,  
d'être bien convaincu de

60

toute l'étendue de ma reconnissance;  
elle sera égale au postel et  
respectueux attachement avec  
lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

De Votre Excellence

L. très-humble & très-  
obéissant serviteur.

Gérard de Rayneval

à S. gomain en Laye le 1.  
Janvier 1801.

Rayneval Gérard de St-Germain. Jan. 1. 1801.

rec'd Mar. 18

Constituante pour les colonies d'Amér.

de l'ordre des Clercs réguliers catholiques  
du Saint-Esprit à Paris

à Paris le 1<sup>er</sup> Janvier 1801

à l'ordre des Clercs réguliers

de l'ordre du Saint-Esprit

à Paris le 1<sup>er</sup> Janvier 1801

Gérard de St-Germain

à Paris le 1<sup>er</sup> Janvier 1801

100 francs